

Rythmes scolaires à Orsay: position des parents par consensus des FCPE, de la PEEP du GIPO et du LIPEG

le 10 janvier 2014

A la suite des cordiales et instructives réunions avec la Mairie, avec Mme l'Inspectrice, et à la suite des nombreuses discussions entre parents, et avec des enseignants, les parents se prononcent sur les propositions de rythmes scolaires faites par la Mairie d'Orsay le 12 décembre 2013 (dont une découle des propositions des parents). Les fédérations de parents tiennent à souligner le travail remarquable de la municipalité, tant sur la réflexion des différents scénarii que sur la qualité du dialogue – ouvert, franc et constructif – avec les associations de parents. Les parents saluent en outre la volonté de la mairie de **maintenir un service gratuit pour les familles jusqu'à 16h30** (le service payant ultérieur devant être tarifé selon le quotient familial).

Les parents souhaitent que, dans le cadre de la réforme :

- 1- les journées des enfants soient effectivement **allégées**, c'est à dire avec un **temps scolaire terminant plus tôt** dans l'après-midi, et une pause méridienne propice à la détente ;
- 2) les journées soient de nature à **favoriser les apprentissages durant le temps scolaire**;
- 3) les activités périscolaires **continuent d'être de bonne qualité** et proposent une ouverture ludique vers le monde. Il faudra que le projet définissant le contenu des TAP soit défini par la mairie (avec un comité de suivi avec échange et discussion avec les partenaires) et porté par un **réfèrent expérimenté**.

Les parents refusent le scénario A

Quoique respectant le décret, le scénario A n'apporte pas de grand changement aux trop longues journées actuelles des enfants. Il présente les inconvénients suivants :

1. Une sortie à 16h00 et une étude trop tardive (16h30-17h30) risque de maintenir la fatigue et donc de ne pas améliorer les conditions d'apprentissage.
2. Hormis l'étude, aucun aménagement du temps périscolaire n'est proposé après 16h.
3. Les TAP proposés sur le temps de midi allongent la pause méridienne en sollicitant les enfants avant les apprentissages de l'après-midi.
4. L'organisation des TAP durant la pause méridienne ne permet pas la mise en place des APC à ce moment (moment souhaité par beaucoup d'enseignants) sans supprimer des TAP ou un moment de détente pour des enfants qui en ont le plus besoin.

L'expérience de Palaiseau par exemple, qui modifie son organisation suite à la mise en place de ce scénario l'année dernière, témoigne du caractère largement perfectible de ce scénario.

La proposition B2 est privilégiée par les parents

Ce scénario est respectueux des rythmes des enfants, allège la journée (fin du temps scolaire à 15h30), et surtout s'adapte aux besoins de chaque âge : maternelle (PS et MS d'une part avec respect de la sieste, GS d'autre part) et élémentaire.

Scénario B2 :

écoles Orsay: sept 2014: B2 élémentaire										
	08h30	11h45	11h50	13h35	15h30	16h00	16h30	16h50	17h50	18h30
Lundi	temps scolaire	pause méridienne		école	tampon	étude / TAP / périscolaire				
Mardi	temps scolaire	pause méridienne		école	tampon	étude / TAP / périscolaire				
Mercredi	temps scolaire		pause méridien							
Jeudi	temps scolaire	pause méridienne		école	tampon	étude / TAP / périscolaire				
Vendredi	temps scolaire	pause méridienne		école	tampon	étude / TAP / périscolaire				

école	temps scolaire
pause méridien	pause méridienne (sans TAP): APC, cantine, loisirs
périscolaire	étude, TAP (Temps d'Activités Périscolaires), Activités périscolaires
tampon	temps de transition permettant les déplacements etc.

écoles Orsay: sept 2014: B2 maternelle										
	08h30	11h45	11h50	13h35	15h30	16h00	16h30	16h50	17h50	18h30
Lundi	temps scolaire	pause méridienne		école	périscolaire: CLM					
Mardi	temps scolaire	pause méridienne		école	périscolaire: CLM					
Mercredi	temps scolaire		pause méridien							
Jeudi	temps scolaire	pause méridienne		école	périscolaire: CLM					
Vendredi	temps scolaire	pause méridienne		école	périscolaire: CLM					

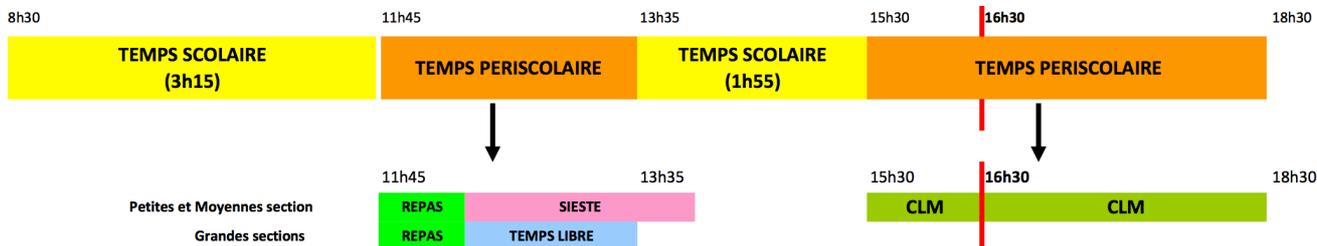
école	temps scolaire
pause méridien	pause méridienne (sans TAP): APC, cantine, loisirs
périscolaire: CL	périscolaire: CLM

Les spécificités suivantes sont à noter :

- La pause méridienne et le début d'après-midi en maternelle ;
- Le soir en élémentaire.

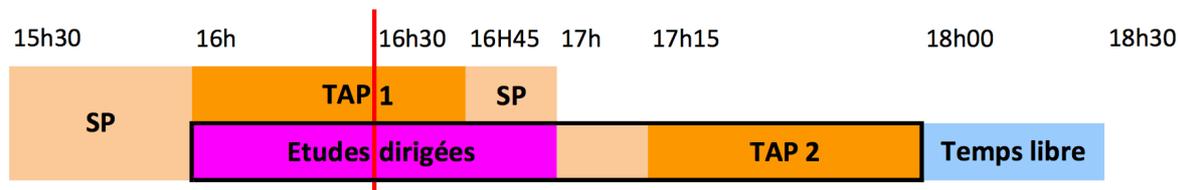
Les parents et les services de la mairie sont parvenus à une proposition cohérente, détaillée ci-dessous, à laquelle il faudra rajouter du temps libre avec sortie possible pour plus de souplesse (cf scénario B4) :

Scénario B2 pour la maternelle, spécificité du temps de midi :



A midi, la sieste est respectée pour les plus petits (PS et MS) alors que les grands (GS) peuvent profiter d'un peu de temps libre. Le temps scolaire se termine à 15h30. Les parents souhaitent cependant un TAP pour les GS à 15h30.

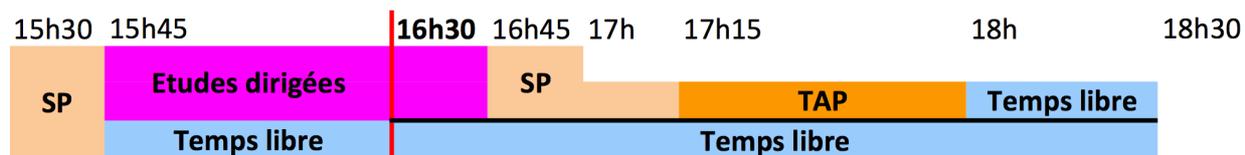
Scénario B2 pour l'élémentaire, spécificité du soir :



Les élèves restant à l'école jusqu'à 17h ou plus iront en étude, puis accéderont au TAP2. Les élèves sortant de l'école avant 17h accéderont au TAP1. Les parents souhaitent l'ajout de temps libre dès 15h30 en parallèle. Il faut que ce temps libre soit géré comme un centre de loisirs avec animateurs.

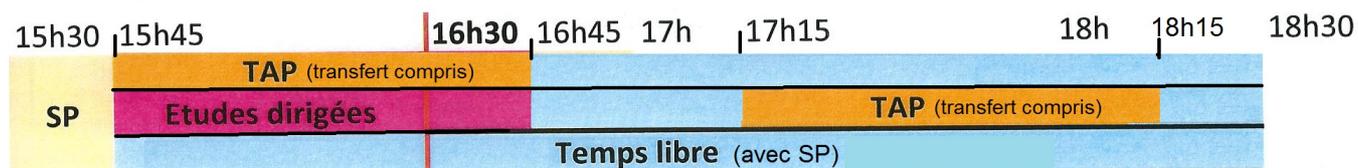
Les parents accepteraient le scénario B4 avec aménagements

Le scénario B4 étudié par la mairie est similaire au B2 s'agissant des horaires scolaires, mais diffère dans l'aménagement du temps périscolaire du soir :



Les parents apprécient la liberté du temps libre permettant d'aller chercher les enfants à toute heure. **Les parents souhaitent proposer en parallèle à l'étude dirigée un TAP.** Ainsi, la pression sur l'étude dirigée diminuera (sinon il risque d'y avoir un problème de recrutement des enseignants). Cela donne en outre une **égalité de traitement** des enfants au regard de l'accès aux TAP.

Aménagements proposés :



Des TAP de qualité sont possibles

Des TAP de qualité sont possibles, grâce aux animateurs que la mairie emploie actuellement et envisage de recruter et grâce à l'organisation qu'elle souhaite mettre en place. De plus, des partenariats avec d'autres structures sont possibles (et seront encadrés avec ces animateurs municipaux) et restent à étudier, notamment avec l'Université, les associations sportives, le conservatoire, etc. Le contenu de ces TAP ambitieux et de qualité, puisqu'ils s'adressent aux enfants restant après 15h30, a bien vocation à exposer les enfants à des activités non scolaires. Il est également souhaitable de proposer des TAP aux GS en CLM.

Une journée de classe allégée

Avec un temps scolaire composé de 4 matinées de 3h15 (et le mercredi de 3h20), des après-midis de 1h55 maximum, un rythme hebdomadaire **régulier** et des journées **allégées** (sortie à 15h30), les enfants seront **réceptifs** et **acteurs** de leurs **apprentissages scolaires** (ce qui demeure la priorité). L'étude et les activités périscolaires (dont TAP) auront lieu dès 15h30.

Pour résumer, les avantages du scénario proposé sont les suivants :

1. Ne pas disperser ni solliciter ni fatiguer les enfants le midi autour d'activités trop intenses qui nuiraient aux apprentissages de l'après-midi.
2. Profiter d'une pause méridienne confortable pour permettre la détente des enfants (de 1h50) et le placement éventuel des APC en élémentaire.
3. Permettre aux 3-4 ans un temps de sieste non interrompu par le changement de personnel, et concentrer pour ceux-ci les apprentissages sur les matinées.
4. L'après-midi, transférer l'encadrement des enfants de maternelle aux animateurs de centre de loisirs essentiellement, permettant une grande unité dans le personnel encadrant, et une plus grande sécurité pour les enfants.
5. Avancer l'heure de l'étude (qui terminerait vers 16h45-17h). Cela permet de pas allonger excessivement la journée de travail des enfants et réduit par ailleurs le temps obligatoire de présence des enseignants dans l'école.
6. Etaler les encadrements périscolaires après l'école sur une longue plage horaire (15h30-18h30), permettant par exemple de limiter le nombre d'encadrants et d'optimiser la qualité de cet accueil.

Document adopté à l'unanimité des représentants parents d'élèves présents, le 8 janvier 2014.

Les signataires : FCPE Centre, FCPE Mondétour, FCPE Guichet, PEEP Fleming, GIPO, LIPEG.